

DECRET N° 2011-162 DU 02 AVRIL 2011

portant nomination de Conseillers Techniques du Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement :
- Vu le décret n° 2009-534 du 20 octobre 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé;
- Sur proposition du Ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé :
 - Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 29 janvier 2011.

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Les personnes dont les noms suivent sont nommées Conseillers Techniques du Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé. Il s'agit de :

-Conseiller Technique aux Petites

et Moyennes Entreprises : Monsieur Yaovi Bruno ANAGONOU

-Conseiller Technique à la

. Promotion du secteur Privé : Monsieur Théodore François ALLADAGBIN

-Conseiller Technique à l'Entrepreneuriat : Monsieur Tiamiou AKPONNE

By

-Conseiller Technique Juridique

: Monsieur Djoulé SABI BOUM

-Conseiller Technique au Secteur Informel

: Monsieur Ogoudédji Jean TABE.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 avril 2011

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Le Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé,

Idriss L. DAOUDA

Clément Dotou DEGBO

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 MPMEPSP 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 27 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 5 JO 1.